

Compte-rendu
Groupe de travail INFORMATION
28 mars 2013, 10h00 - 13h00
MEDDE, salle 31N47

Présents :

Mmes Tesnim BEN RAYANA (MEDDE), Isabelle CLOSTRE (Air Rhône-Alpes), Céline DEROSIAUX (ATMO NPDC), Isabelle DERVILLE (MEDDE), Amélie FRITZ (Airparif), Céline LEGER (Air Normand), , Nathalie PLA (LCSQA).

MM. Frédéric BOUVIER (LCSQA), Xavier BRIERRE (Atmosf'air Bourgogne), Yann CHANNAC-MONGREDIEN (Air PACA)

Excusés : Mmes Rosanna CASALE (Qualitair Corse), Marie FIORI (MASS/DGS), Marion GUITER (Air Pays de la Loire) et M. Serge PELLIER (ATMO Auvergne)

Déroulé de la réunion :

1. Adoption de l'ordre du jour et validation du compte-rendu de la réunion du 14 février 2013
2. Harmonisation de l'information sur les supports web
 - Présentation de la synthèse des sites internet (LCSQA)
 - Réflexion sur les informations à trouver sur les sites AASQA / information grand public sur la qualité de l'air
3. Présentation du projet de note de stratégie de communication nationale (LCSQA)
4. Bulletins d'information et d'alerte
5. Structure type du bilan qualité de l'air présenté en CODERST
6. Questions diverses
7. Planification de la prochaine réunion

1. Adoption de l'ordre du jour et approbation du compte-rendu du 14/02/2013

L'ordre du jour est adopté.

Le compte-rendu de la précédente réunion est approuvé.

2. Harmonisation de l'information sur les supports web (AASQA & portail national) :

2.1. Présentation de la synthèse d'audit des sites internet dédiés à la surveillance de la qualité de l'air (F. Bouvier – LCSQA)

Frédéric Bouvier rappelle la démarche engagée concernant le **développement du futur portail national d'information sur la qualité de l'air**, initiée par une demande du ministère afin de remplacer les portails BULD'AIR et ATMONET.

La première étape a consisté à faire appel à une agence indépendante, SSII spécialisée dans le web, afin de réaliser un audit de l'existant (Frédéric Bouvier précise que cette SSII n'est aucunement spécialiste des sujets traitant de la qualité de l'air). Le but étant d'avoir une vision d'ensemble et de bien positionner le futur portail grand public comme complément des sites régionaux et proposer une cohérence par rapport aux sites européens.

Étaient concernés, l'ensemble des sites AASQA, quelques sites nationaux (LCSQA, PREV'AIR, ATMO France) et européens (Air Quality Now et European Environment Agency).

Ce benchmark peut être utile au GT Information dans le cadre des réflexions sur les informations à présenter par les AASQA sur leur portail Internet, toujours dans une logique d'harmonisation.

Les points suivants ont été analysés selon une grille synthétique d'évaluation des bonnes pratiques sur les sites français :

- Univers graphique / navigation
- Accès et positionnement
- Contenus et fonctionnalités
- Système de navigation et structure des pages

Les informations métier ont également été répertoriées, à savoir :

- Les indices qualité de l'air (les indices du jour sont présents à près de 100%, ce qui n'est pas le cas des prévisions d'indices ou des évolutions dans le temps)
- Les données en temps réel des stations de mesures (présentées à 96%, contrairement à des informations sur les aspects chroniques de la pollution)
- Les données d'émission de pollution (plus de 90%, les données cartographiées et les historiques d'évolution des émissions sont plus rares)
- Les documents à télécharger (rapports, bilans et bulletins sont fournis sur quasiment tous les sites)
- Les pollens et les odeurs (60% des AASQA pour les pollens et 15 % pour les odeurs)

Quelques bons exemples de fonctionnalités par type d'information métiers ont été retenus par le prestataire (aspects lisibilité et compréhension) :

- Le site ORAMIP pour les cartes d'indices de qualité de l'air
- Le site AIR Com pour les stations de mesures
- Le site d'Air Pays de la Loire pour les épisodes de pollution
- Le site Air Com pour les données d'émissions quantifiées
- Le site d'Air Rhône-Alpes pour les rapports à télécharger

Un focus a également été réalisé sur les sites européens Air Quality Now et European Environment Agency s'agissant de leurs contenus et fonctionnalités (émissions de polluants, sources de pollutions, mesures de qualité de l'air, politiques d'actions, la prévention, cartes interactives, indicateurs..).

Le LCSQA tient à disposition des AASQA, sur demande, le détail des analyses de leurs propres sites.
Ce travail sera complété par l'envoi d'un questionnaire à l'ensemble des AASQA et du MEDDE afin de mieux cibler leurs attentes concernant le futur site national. Ce questionnaire sera discuté, avant mise en ligne, à la prochaine réunion du GT.

La présentation complète ppt est disponible sur le site du LCSQA
<http://www.lcsqa.org/reunion/2013/suivi-dispositif/reunion-gt-information-28-mars-2013>

2.2. Réflexion sur les informations indispensables devant figurer sur les sites

Dans le cadre de ce GT et dans un souci d'harmonisation, les questions suivantes peuvent se poser sachant que plusieurs AASQA sont déjà en cours de refonte de leurs sites internet (Air Rhône Alpes, Air Paca, Atmosf'air Bourgogne et Air Normand tandis qu'Airparif vient de terminer sa refonte) :

- Quelles informations minimales (thématiques) faire figurer sur l'ensemble des sites des AASQA, et plus particulièrement la page d'accueil ?
- Quelle forme adopter pour présenter les informations ? y a-t-il des recommandations ?
- Cohérence entre les différents sites AASQA, notamment dans le but de faire des renvois du portail national grand public vers celui des AASQA

Parmi les informations indispensables :

Les membres du GT rappellent qu'il faut être attentif à la terminologie employée et ne pas excéder 7 rubriques.

On s'oriente vers une demande **d'information spatialisée** par rapport au lieu de vie ou de déplacement des populations, représentation cartographiée à court terme des prévisions d'épisodes de pollution pour l'ensemble des AASQA.

- ✓ L'état de l'air du jour sous forme d'indice,
- ✓ Pollution chronique (bilan des années passées) ➡ attention à la présentation
- ✓ Sources de pollution

- ✓ Situation vis-à-vis des normes de qualité de l'air (dépassement des seuils de certaines stations de mesures)

Certaines AASQA mettent plutôt l'accent sur l'indice ATMO, les cartes de prévisions en page d'accueil, mais pas sur la pollution chronique. Elles partent du principe que la page d'accueil doit renseigner un large public et notamment les personnes qui souhaitent savoir quel air elles respirent localement et en temps réel.

Par contre, les publics « experts » (industriels, élus locaux,...) doivent pouvoir accéder facilement à des informations plus détaillées (1 clic de la page d'accueil).

Il faudrait néanmoins, que les principales informations soient cliquables dès la page d'accueil : pollutions annuelles, émissions, respects des normes...

S'agissant de la **forme à adopter pour présenter les informations**, il convient d'attendre le résultat des travaux du sous-GT « échelles couleurs / indices »

Isabelle Clostre précise que les applications pour smartphone et tablette se développent de plus en plus. Il faut en tenir compte dans nos réflexions et adapter la page d'accueil des sites dans ce sens.

Un point est fait sur la mise **à disposition des données produites par les AASQA et la notion de propriété intellectuelle**.

Isabelle Derville et Frédéric Bouvier précisent que ce sont des données publiques et qu'elles doivent être mises en ligne. Tout individu ou organisme peut les exploiter, y compris pour un usage commercial (ce sera la tendance dans les années à venir).

Par exemple, l'indice ATMO est fait dans le cadre d'un arrêté ministériel, par conséquent il est public. Les données doivent être accessibles à qui le souhaite, par contre il est souhaitable de conditionner l'usage des données à la citation de son auteur ; ainsi, à côté de l'indice de la ville, il est utile que soit indiqué le nom de l'AASQA ou celui du site web.

La question est posée quant à la centralisation de ces réflexions au sein d'un sous-groupe inter AASQA. Air PACA confirmera le pilotage de cette action ultérieurement.

en parallèle, **le LCSQA est chargé d'élaborer un questionnaire qui sera présenté au prochain GT** : rappeler les enjeux d'harmonisation de l'ensemble des sites web pour les 5 ans à venir (y compris le porter à connaissance) informations a minima, structuration, ...

Ce questionnaire sera associé à celui qui est prévu pour le portail national d'information qualité de l'air.

3. Présentation du projet de note de stratégie de communication nationale (LCSQA)

Frédéric Bouvier commente le projet de note, présenté en séance, ainsi que son annexe qui porte sur le référencement par la Commission Stratégie de Surveillance des différentes obligations en termes de publications, d'informations régulières et mesures d'urgence :

- **publications** : pour le MEDDE (bilan QA, inventaire d'émissions national), le LCSQA (rapports annuels, travaux de recherche et de veille, de valorisation), les AASQA (rapports annuels...), les Préfets (rapports annuels présentés en CODERST, publication périodique sur les impacts QA environnementaux et santé, surveillance des émissions...)
- **informations régulières et mesures d'urgence** à destination du public et des Préfets concernant les indices ATMO, épisodes de pollution, information en temps réel, situations par rapport aux seuils...

Après discussions, les membres du GT s'accordent sur les buts et objectifs d'une communication nationale sur la qualité de l'air :

- **Répondre aux obligations réglementaires européennes et nationales** : (commentaire de l'annexe 1 au projet de note) : un certain nombre d'actions découlent **des directives européennes** et au **niveau national**, l'indice ATMO est obligatoire + épisode de pollution renforcés avec les particules, ...
- **Sensibiliser la population et les décideurs aux enjeux atmosphériques et sanitaires associés** : transmettre des messages clairs et adaptés aux cibles
- **Accompagner la mise en œuvre d'actions d'amélioration** de la qualité de l'air
- **Valoriser le dispositif de surveillance et garantir la pérennité de son fonctionnement**

Les membres du GT s'accordent sur le fait qu'il convient maintenant, sur la base des principaux objectifs de la stratégie de communication nationale, de travailler sur les cibles visées, les approches, et l'adaptation des messages.

Afin que les membres du GT puissent analyser et commenter le projet, la note est disponible sur le site du LCSQA <http://www.lcsqa.org/reunion/2013/suivi-dispositif/reunion-gt-information-28-mars-2013>

4. Bulletins d'information et d'alerte

Isabelle Clostre (AASQA Rhône Alpes) demande une plus grande harmonisation des discours entre AASQA et ministère en cas de pic de pollution sur plusieurs régions (cf. communiqué national).

Isabelle Derville rappelle que les communiqués du ministère sont basés sur les cartographies nationale de Prev'air (carte de prévision) et qu'il existe une procédure qui permet aux AASQA de faire remonter des commentaires sur les prévisions nationales lorsqu'elles considèrent que les écarts de prévision sont notables.

Elle précise que le prochain arrêté ministériel devrait permettre d'harmoniser les pratiques. Notamment, les cartes d'alerte devraient sortir à la même heure dans toutes les régions et pouvoir ainsi être diffusées avec, notamment, une carte nationale de l'état des dispositifs préfectoraux. Il prévoit également que les Préfectures et/ou les Dreal saisissent les mesures d'urgence en place et que cela soit automatiquement répercuté sur la carte nationale.

Les AASQA font remarquer qu'elles ne sont pas informées lorsque le ministère publie un communiqué national et qu'elles reçoivent souvent des appels de journalistes informés avant elles. Elles souhaiteraient que l'information puisse leur parvenir en amont. Le Bureau de l'Air précise qu'il n'est pas informé en temps réel quand le communiqué part du service de communication du ministère.

4.1. Sous-groupe de travail « bulletin d'information » - (pilote : Air Normand)

- **Présentation du questionnaire aux AASQA** (Céline Derosiaux - Atmo Nord Pas de Calais)

Avant de travailler le contenu du communiqué d'alerte, le sous GT a souhaité avoir un panorama des pratiques en région, notamment concernant les délégations. Dix-neuf AASQA ont répondu à ce questionnaire.

Voici un aperçu des réponses les plus prépondérantes :

- ✓ **16 AASQA ont des délégations**, dont 10 concernant les 2 niveaux ;
- ✓ **Le public ciblé** est principalement les institutionnels (préfectures, DREAL, MEDDE), les médias, les mairies... (à noter : Les AASQA ne savent pas précisément comment l'information est relayée ensuite auprès des destinataires finaux). Le futur arrêté prévoit de formaliser cet aspect en identifiant les relais.
- ✓ **Le mode de diffusion** : mail, fax, mise en ligne des communiqués sur sites internet, SMS
- ✓ Les **principales informations figurant sur les communiqués** : concentrations relevées, polluants en cause, niveau atteint, seuil réglementaire, recommandations sanitaires, coordonnées de l'AASQA, recommandations comportementales, explications du phénomène, prévisions j et j+1, météo... (rappel : selon le Code de l'Environnement, la délégation porte sur les recommandations sanitaires et comportementales et non sur les actions à mettre en place, qui sont du ressort des préfectures). Les mesures d'urgence doivent faire l'objet d'un arrêté préfectoral.

- ✓ Les **principales données communiquées** sont sous forme de tableaux ou intégrées dans le texte et portent sur les valeurs maximales des épisodes, les valeurs glissantes sur 24h, valeurs maximales observées par le passé...
- ✓ Les communiqués comprennent en général 1 page (13 AASQA), rarement plus. **Les logos** présents sont celui de l'AASQA, associé à celui de la préfecture (8 cas/19), notamment en cas de délégation ; le logo de l'ARS est présent pour 1 AASQA
- ✓ **Communication de fin d'épisode** : 11 AASQA (2 uniquement dans des cas d'épisodes particuliers)
- ✓ **Un bilan en fin d'épisode** est fait systématiquement par 8 AASQA, 6 ne le font pas, 2 chaque trimestre, et 2 en fonction de l'ampleur du phénomène. (I. Derville précise que pour les régions faisant l'objet de contentieux suite à la mise en demeure reçue de la commission européenne, un bilan devra être adressé au ministère détaillant les épisodes de pollution, associé aux mesures mises en place).
Ces bilans sont diffusés prioritairement aux destinataires des avis de pollution, aux internautes.

La présentation complète est disponible sur le site du LCSQA
<http://www.lcsqa.org/reunion/2013/suivi-dispositif/reunion-gt-information-28-mars-2013>

- **Présentation du retour d'expérience réalisé par Air Normand sur l'information communiquée lors des épisodes de pollution** (Céline Léger – Air Normand)

Dans cette présentation sont abordés les points suivants :

- o Les audits du système d'information de Haute-Normandie lors des épisodes de pollution :
 - ✓ dès 1998 une étude a été menée (projet ADEME) sur la diffusion de l'alerte à la pollution allant jusqu'aux personnes sensibles, en identifiant les différents relais ;
 - ✓ En 2005-2006, dans le cadre des PPA, évaluation technique, financière et sociétale du système d'information directement aux particuliers et via les relais en cas de pic de pollution atmosphérique
 - ✓ En 2006-2008, dans le cadre d'un COPIL DRIRE, DDASS, DRASS, mise en place des préconisations (réalisation de supports de communication à froid et opérationnels à chaud, construits avec les relais...)
- o Les enseignements de cette étude :
 - ✓ La diffusion des avis se déroule relativement bien (au regard des arrêtés préfectoraux), au sein des différents relais ; cependant quelques carences sont relevées, notamment à destination des sportifs
 - ✓ Perceptions hétérogènes de l'objectif de l'information, voire de la confusion auprès des publics ciblés : obligation réglementaire, sensibiliser ou éduquer, atténuer, alerter. Air Normand a préféré l'objectif de protéger les personnes sensibles, donc diffuser des recommandations.
- o Les préconisations de cette étude :

- ✓ Accompagner l'information de pic par une information continue selon 3 axes : accroître les connaissances sur la pollution en général ; faire connaître les actions de réduction sur le long terme ; expliquer ce qui se fait pour améliorer la situation en cas de pic de pollution
- ✓ Un travail de concertation avec les relais (médias, scolaires, collectivités, médicaux, sportifs) : envoi d'un guide de 4 pages + affiche testés auprès des scolaires, sportifs, médecins...
- ✓ Traduire les consignes sanitaires en actions concrètes directement applicables
- o Publication d'un bulletin révisé selon des critères soigneusement choisis (voir slides 11, 12 & 13) :
 - ✓ contenu mieux organisé dans la page, lisibilité améliorée
 - ✓ plus cibler les messages (personnes sensibles)
 - ✓ mise en avant des consignes de protection pour la santé, réponse à FAQ
 - ✓ éviter trop de chiffres,
 - ✓ éviter trop de discours sur la communication de fond,
 - ✓ simplification des interlocuteurs

D'autres questions se posent encore par rapport à ce travail :

Faut-il indiquer explicitement le polluant concerné ? Faut-il mettre en avant l'évolution de l'épisode et notamment sa durée ? Est-ce important d'indiquer les données des mesures ? Proposer une carte couleur ?

Air Normand met en exergue un besoin de clarification des consignes pour les épisodes liés aux particules dans le cas de seuil d'information et recommandation ou de seuil d'alerte : l'avis du Haut Conseil de la Santé Publique d'avril 2012 semble poser question par rapport aux pratiques antérieures.

Pour conclure, 3 points à retenir sur les enjeux de communication sur l'air :

- Accroître les connaissances sur la pollution en général,
- Faire connaître les actions de réduction sur le long terme,
- Expliquer ce qui se fait pour améliorer la situation en cas de pic de pollution

➡ Pour qui communique-t-on et avec quel objectif ?

➡ Donner un message concret et opérationnel

La présentation complète est disponible sur le site du LCSQA
<http://www.lcsqa.org/reunion/2013/suivi-dispositif/reunion-gt-information-28-mars-2013>

Tesnim Ben Rayana est chargée de rédiger un bulletin type. (Il sera joint en annexe à la circulaire). Devront être repris : les informations indispensables ; réfléchir à quelles informations pourraient être basculées sur les portails web afin d'alléger le bulletin. La façon de le diffuser ; les cibles et personnes sensibles ; mettre l'accent sur les recommandations sanitaires.

5. Structure type du bilan qualité de l'air présenté en CODERST

Ce travail consiste à définir les éléments importants à faire figurer dans les bilans annuels destinés aux CODERST.

Deux exemples sont présentés : les bilans 2011 d'Air Rhône Alpes et de l'ASPA.

Le bilan de la Drôme présente la structure suivante (powerpoint) :

- ✓ les enjeux majeurs : rappel des aspects sanitaires, le contentieux européen et non respect des normes, ce qui semble être une initiative pertinente compte tenu du public au sein des CODERST
- ✓ les principales sources de pollution (les secteurs à l'origine des rejets polluants, focus sur les émissions des transports routiers et du chauffage, évolution des émissions de polluants)
- ✓ le dispositif de surveillance (les outils de suivi disponibles)
- ✓ l'exposition des territoires et des populations (dépassements de valeurs réglementaires, état de la qualité de l'air au regard de la réglementation, état des épisodes de pollution pour l'année concernée, cartes d'expositions de la population, mise en évidence de zones sensibles, évolution de la qualité de l'air des 10 dernières années)
- ✓ l'amélioration des connaissances : mise en avant des différentes études menées sur la région ...

Le bilan de l'ASPA est plus complet et se présente sous forme de rapport :

- ✓ présentation du réseau et des outils de surveillance
- ✓ bilan météorologique
- ✓ principales normes de la qualité de l'air
- ✓ la qualité de l'air pour l'année concernée détaillée par polluant (émissions dans le département, évolution des concentrations par station, références aux normes et bilan des dépassements)
- ✓ conclusions par département

Les bilans sont disponibles sur le site du LCSQA :

<http://www.lcsqa.org/reunion/2013/suivi-dispositif/reunion-gt-information-28-mars-2013>

La discussion porte sur les points suivants :

- F. Bouvier propose d'interroger les DREAL afin de savoir si elles font un bilan en CODERST (conformément au Code de l'Environnement).
La circulaire PPA devrait clarifier ce point, obligeant à présenter le bilan qualité de l'air en CODERST.
- Isabelle Derville propose que les AASQA soient présentes aux CODERST (rajouté dans la circulaire)
- Deux présentations pourraient être envisagées en cours d'année au CODERST :
 - ✓ mai-juin pour le bilan de la qualité de l'air N-1 + point sur les épisodes de l'hiver passé

- ✓ octobre-novembre : bilan pour évaluer l'efficacité du plan d'action mis en place + point sur les épisodes de l'été

Une **proposition de structure du bilan** sera présentée aux DREAL pour avis. Elle comprendra :

- ✓ Une présentation du dispositif de surveillance
- ✓ Éléments météorologiques de l'année N-1
- ✓ Présentation polluant par polluant : émissions, qualité de l'air, population, territoires exposés, dépassement valeurs limites, tendances année N-1 + année en cours

Le ministère, avec l'appui du LCSQA, est chargé de rédiger la proposition de structure qui sera présentée lors de la prochaine réunion du GT.

6. Questions diverses

- Point sur le bilan national de la qualité de l'air : le LCSQA a transféré les éléments constitutifs à Tesnim début mars. Le CITEPA doit fournir les émissions dans les prochaines semaines. La rédaction du bilan devrait être élaborée pour fin avril ; le projet circulera auprès des AASQA et de l'AFSSET pour avis.
- Suite à une demande de précisions de C. Derosiaux sur la présence des cartes d'indices sur le site du LCSQA (rubrique surveillance/ indices), F. Bouvier précise que cela est mis en place depuis quelques mois, en remplacement des diffusions antérieures de l'ADEME et dans l'attente du futur site grand public. A noter que les données sont régulièrement récupérées par différents acteurs (accès ouvert à tous) et que l'ADEME devrait prochainement l'utiliser pour son site Buld'air.
- AIRPARIF a présenté son bilan qualité de l'air 2012 le 27 mars dernier. Les éléments présentés lors de la conférence de presse sont disponibles sur : <http://ftp.airparif.asso.fr/communication/presse/>

7. Date de la prochaine réunion et projet d'ordre du jour

La prochaine réunion du GT est planifiée au jeudi 30 mai 2013 de 10 h à 16 h 00.

Les points abordés seront les suivants :

- Retour sur le sous-GT « échelles de couleur /indices » (pilote : Airparif)
- Avancement du sous-GT « bulletins d'information » (pilote Air Normand)
- Présentation de Marie Fiori sur les aspects santé dans le cadre des préconisations (recommandations sanitaires et leur formulation)
- Avancement sur la note de stratégie de communication nationale (LCSQA)
- Structure du bilan annuel qualité de l'air présenté aux CODERST (ministère)
- Présentation du questionnaire « site internet » destiné aux AASQA (LCSQA)

Projet